

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), J DAUMAS (proc de K ESSAYAR), C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de M ALLAMEL et E ROCHE), I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de A BEL), J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER et B TEYSSIER), P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, C PASTRE, G SAUCLES, R MOULIN, P DUPONT, M GUYON, G ANTHONY, P CORTIAL, Ph ROUX, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, A ROUSSET B SOUCHE (proc de F CHASSON et M CEYSSON), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT

Nombre de conseillers
 En exercice : 52
 Présents : 37
 Procurations : 10
 Votants : 46
 Absents : 5
 Date de convocation : 30/11/2021

Secrétaire de séance : JL ARNAUD
Absents : D BERAL, J LAFFONT, M CHAZE, V VANDUYNSLAGER et A CHARROUD.
En présence des suppléants non votants : B GUSELLA et O BOISSIN.

Objet : Enfance et Petite Enfance - Gestion des EAJE LABEGUDE SAINT PRIVAT (Crèches) / Choix du prestataire marché 2021-210.

Serge REYNIER intéressé ne prend pas part au vote.

Le Président rappelle que par délibération DEL 03032021-25, l'assemblée l'a autorisé à lancer une consultation pour la gestion des EAJE (crèches) de Labégude et Saint Privat pour l'année civile 2022.

Il rappelle que la consultation comportait les deux lots suivants :

- Lot 1 EAJE La maison des Babelous Labégude
- LOT 2 EAJE Les Pandas Saint Privat

1. Que le montant prévisionnel, pour la durée du futur marché était estimé à **261 000 euros** (Lot 1 : 120 000 Euros Lot 2 : 141 000 Euros).
2. Que s'agissant d'un marché de type 'services sociaux' au sens du code de la commande publique, il peut être passé en procédure adaptée au titre de l'article R 2123-1 3° du code précité.

Le Président indique qu'à l'issue de la consultation publiée du 10/09 AU 29/10/2021 (plateforme achatpublic, site CCBA et rubrique d'annonces légales), un seul candidat a présenté une offre pour chaque lot ; l'analyse des offres établie le 17/11/2021 laisse apparaitre le classement ci-après :

Candidat : ADNEVA PRIVAT	Lot 1 LABEGUDE	Lot 2 SAINT PRIVAT	Classement
QUALITE PEDAGOGIQUE / 5	3,60	3,60	1
VALOR EDUCATIVE PEDAGOGIQUE / 10	11,10	9,00	
VALOR TECHNIQUE / 10	25,20	26,40	
PRIX / 40	40,00	40,00	
Note générale / 100	79,90	79,00	

Accusé de réception en préfecture
 07/12/2021 09:20:07 3245-20211207-DEL07122021-22-DE
 Date de télétransmission : 13/12/2021
 Date de réception préfecture : 13/12/2021

Détail des offres - prix horaires proposés :

- 3.45 €/heure pour Labégude (3.44€ en 2021) représentant un montant estimatif pour la CCBA de 108 330 € pour l'année 2022 ;
- 3,01 €/ l'heure pour Saint Privat (3.01€ en 2021) représentant un montant prévisionnel pour la CCBA de 149 582 € pour l'année 2022 soit un montant total estimatif de 257 912 €

Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance des éléments d'analyse des offres, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer les marchés à intervenir avec l'ADSEA de Privas ;
- Le charge d'engager toutes les procédures de contrôle et de publicité y afférent ;
- Demande que les sommes relatives à ces marchés soient inscrites au budget 2022, chapitre 011 de la section de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 8 Décembre 2021
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20211207-DEL07122021-22-DE
Date de télétransmission : 13/12/2021
Date de réception préfecture : 13/12/2021